



COMPRENDRE LE COÛT DU CHIEN GUIDE

POSTE 1 - Formation du chien guide et de la personne déficiente visuelle

Coût de la main d'œuvre* + Coût direct lié au chien

*salaires bruts, ONSS, chèques repas, éco-chèques, assurances, accident du travail, accident sur le chemin du travail, RC pro, médecine du travail, etc.

CHIOTS

Recherche du chiot	234€
Sélection et achat du chiot	2.684€

SOUS-TOTAL 2.918€

FAMILLES D'ACCUEIL

Sélection et formation d'une famille d'accueil	1.500€
Coaching de la famille d'accueil et du chiot	4.100€

SOUS-TOTAL 5.600€

FORMATION DU FUTUR CHIEN GUIDE

Formation professionnelle du chien	10.670€
Frais généraux liés au chien (alimentation, matériel, etc.)	1.850€
Dépistage et analyse du caractère du chien	1.093€

SOUS-TOTAL 13.613€

AUTOUR DE LA PERSONNE DÉFICIENTE VISUELLE

Traitement administratif de la demande	68€
Info candidat / Premier contact	68€
Enquête de faisabilité	170€
Formation de la personne	1.400€
Analyse et rapport de jumelage	150€
Placement du chien chez la personne déficiente visuelle.....	635€
Visites durant la période d'essai	442€
Certification	340€

SOUS-TOTAL 3.273€

SUIVI

Introduction AViQ, administration, etc.	1.180€
Suivi de l'équipe tout au long de la vie du chien	3.040€
Suivi urgent (disponibilité pour les urgences des familles et des bénéficiaires)	1.277€
Frais médicaux du chien en famille ou en formation	2.600€

SOUS-TOTAL 8.097€

SOUS-TOTAL = 33.501€

POSTE 2 - Frais de fonctionnement des associations

- Infrastructures
(achat, location, entretien, chauffage, frais énergétiques, etc.)
- Frais de bureau
(mobilier, téléphonie, internet, logiciels, etc.)
- Transports
(véhicules, carburant, transports en commun, assurance auto, etc.)
- Frais supplémentaires liés au personnel
(formations, conférences, personnel communication et recherche de fonds, gestion et administration, RH)
- Assurances bénévoles
- Évènements, salons, etc.
- Cotisations des Fédérations belges et internationales
- Assurances (RC, incendies, etc.)
- Taxes

Le tout estimé à
10.000€ / chien

POSTE 1 + POSTE 2 = 33.501€ + 10.000€

COÛT TOTAL DE LA FORMATION D'UN CHIEN D'ASSISTANCE : 43.501€



Actuellement, en Belgique, l'intervention publique liée aux frais d'éducation d'un chien d'assistance s'élève à :

- 7.000€ à Bruxelles
- 7.500€ en Wallonie
- 28.501,47€ en Flandres

Veillez noter que :

- le coût total de la formation d'un chien d'assistance a été calculé en accord avec toutes les associations membres de la **BADF** (*Belgian Assistance Dogs Federation*) en 2023.
- le chien d'assistance est systématiquement **remis gratuitement** aux différents bénéficiaires par les associations agréées.
- en Belgique, les éducateur·rice·s chiens guides suivent une formation professionnalisante de 4 ans, au sein des différentes associations agréées, selon les standards définis par l'IGDF (*International Guide Dog Federation* - www.igdf.org.uk).
- la liste des **associations belges agréées** en matière de chiens d'assistance est consultable à l'adresse : www.badf.be